Communiqué de presse

Mardi 15 avril 2025

Faire du vélo en Vals de Saintonge

Lauréate de l'appel à projets national AVELO 3 en décembre 2024, Vals de Saintonge Communauté souhaite développer la pratique du vélo afin d'en faire un mode de transport quotidien privilégié pour ses habitants. Cet objectif, qui s'inscrit pleinement dans la volonté politique du projet de territoire, a pour ambition de transformer durablement le paysage cyclable et de proposer des actions pour ses habitants.

Structurer une offre cyclable cohérente et sécurisée

Face au constat actuel - seulement 7 communes sur 109 disposant d'aménagements cyclables pour un total de 2 km - une démarche est engagée par Vals de Saintonge Communauté pour promouvoir l'usage du vélo au quotidien. Depuis janvier 2025, une étude est lancée pour élaborer le schéma directeur cyclable sur l'ensemble des communes du territoire. Cette étude posera les bases de la stratégie vélo, en définissant les axes de déplacements et les équipements nécessaires.

Ensuite, à partir de début 2027, des circuits cyclables seront proposés pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants. Ces itinéraires permettront de relier efficacement les services essentiels, tels que les commerces ou les collèges, tout en renforçant les connexions entre les communes. Cette initiative vise à améliorer la mobilité locale en simplifiant l'accès aux infrastructures de proximité.

Pour sécuriser ces circuits, des aménagements adaptés seront à prévoir, tels que des fléchages et une signalétique claire, et un entretien régulier sera aussi à mettre en place. Les cheminements existants seront privilégiés, avec des réaménagements nécessaires en collaboration avec les partenaires, notamment le département et les communes, mais aussi avec les communautés de communes voisines afin d'explorer les éventuelles possibilités de connexion avec d'autres territoires.

Ce projet vise à encourager l'utilisation du vélo comme mode de transport quotidien, contribuant ainsi à une mobilité plus durable et à l'amélioration de la qualité de vie dans le territoire.

"Notre approche est pragmatique et basée sur l'expérience terrain," explique Annie Pérochon, *Vice*-Présidente de Vals de Saintonge Communauté. "Nos élus vont effectuer des sorties vélo sur les sept bassins de vie du territoire. Ces expériences concrètes nous permettront d'identifier les besoins réels et les difficultés rencontrées par les cyclistes pour chaque bassin de vie."

Le montant global de l'appel à projet AVELO3 s'élève à 141 000 €, avec un financement combiné de 80% provenant de l'ADEME, du Fonds Vert et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Promouvoir une culture du vélo auprès des habitants

Des actions de sensibilisation

Au-delà des investissements dans les infrastructures cyclables, il est essentiel de sensibiliser et d'encourager les citoyens à adopter le vélo pour leurs déplacements journaliers et à ancrer la culture du vélo auprès des habitants.

Ainsi, en collaboration avec VDS Mobilité, une série d'actions de sensibilisation et de promotion du vélo est mise en place tout au long de l'année.

- Ateliers de "vélonomie" : formation à l'entretien et à la réparation de son vélo en autonomie
- Ateliers d'initiation au vélo à assistance électrique : formation théorique et pratique à la prise en main vélo assistance électrique (VAE) et rappel des règles de sécurité
- Opération "Cyclistes brillez" : campagne de sensibilisation des cyclistes à l'importance d'un bon éclairage au cours de l'hiver 2025
- Ateliers Vélo-école : cours individuels ou collectifs pour l'apprentissage du vélo chez les adultes débutants

Un événement dédié au vélo

Le mois de mai 2025 marquera la cinquième édition de "Mai à vélo", un événement national dédié à la promotion de la pratique du vélo sous toutes ses formes. À cette occasion, VDS Mobilité et les acteurs locaux s'engagent activement pour encourager les habitants à adopter ce mode de transport écologique et ludique. De nombreuses activités seront proposées : balades à vélo conviviales, ateliers de réparation, défis kilométriques en partenariat avec Géovélo, animations pour les enfants et bien d'autres initiatives accessibles à tous.

Une participation citoyenne en cours

Le Baromètre vélo, organisé par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), est une enquête nationale majeure qui se déroule du 28 février au 3 juin 2025. Ce questionnaire, ouvert à tous les usagers qu'ils soient cyclistes expérimentés, débutants ou même non-cyclistes, vise à évaluer la "cyclabilité" des communes françaises. Les participants sont invités à partager leur expérience et leurs attentes concernant divers aspects tels que la sécurité, le confort, les efforts de la municipalité et les infrastructures cyclables. L'enquête permet également d'identifier les points noirs et les besoins en matière de stationnement et d'aménagements cyclables. Les résultats de cette étude, qui seront publiés à partir de septembre 2025, fourniront des données précieuses pour alimenter la réflexion sur le schéma directeur cyclable porté par Vals de Saintonge Communauté.

www.barometre-velo.fr

Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
AVELO
FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer
Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
VDS MOBILITE
Vals de Saintonge Communauté

Cette stratégie vélo répond à plusieurs enjeux cruciaux :
- Environnementaux : réduction de l'empreinte carbone et amélioration de la qualité de l'air
- Sociaux : amélioration de la santé publique et renforcement du lien social
- Économiques : dynamisation des services locaux et attractivité du territoire
- Urbanistiques : repenser l'aménagement du territoire pour un cadre de vie plus agréable

Contact presse :
Aymeric PAJAUD
Vals de Saintonge Communauté – Responsable du service communication
05 46 33 24 77 – 06 02 19 66 36 – aymeric.pajaud@valsdesaintonge.fr